

phyto-news

Nouveau fongicide étonnant

Les tests en serre sont un des éléments du travail de recherche complexe lié au développement d'une nouvelle matière active. A ce titre, on provoque artificiellement une pression infectieuse très élevée, au moyen d'un grand nombre de spores et de conditions optimales pour l'agent pathogène, conditions que l'on ne rencontre jamais dans la pratique.



Une partie des plantes de la serre est traitée avec le produit à analyser et une partie non traitée sert de témoin. Lors des tests du nouveau fongicide contre l'oidium «Cyflamide», les chercheurs se sont étonnés en constatant qu'il n'y avait pas d'oidium, tant sur les plantes traitées que sur celles qui ne l'étaient pas. Après de longues recherches, ils ont découvert que le «Cyflamide» disposait d'une phase vaporeuse très prononcée et qu'il protégeait ainsi les parcelles non traitées en se propageant dans l'air.

Ce mécanisme d'action unique en arboriculture fait du Cyflamide un des fongicides anti-oidium les plus efficaces. L'action protectrice sur les nouvelles pousses est également nettement plus longue que pour un produit conventionnel. Dans la pratique, la lutte contre l'oidium sur les fruits à pépins s'effectue toujours en combinaison avec celle contre la tavelure. Elle commence peu avant la floraison et finit une fois que les pousses ont fini de sortir en été. Le Cyflamide peut être utilisé sur les fruits à pépins avec un produit de contact contre la tavelure (p. ex. Captan S WG ou Delan WG). Le Cyflamide devrait être choisi prioritairement lorsque le climat est humide et chaud, donc favorable à l'oidium.

Ce mécanisme d'action unique en arboriculture fait du Cyflamide un des fongicides anti-oidium les plus efficaces. L'action protectrice sur les nouvelles pousses est également nettement plus longue que pour un produit conventionnel. Dans la pratique, la lutte contre l'oidium sur les fruits à pépins s'effectue toujours en combinaison avec celle contre la tavelure. Elle commence peu avant la floraison et finit une fois que les pousses ont fini de sortir en été. Le Cyflamide peut être utilisé sur les fruits à pépins avec un produit de contact contre la tavelure (p. ex. Captan S WG ou Delan WG). Le Cyflamide devrait être choisi prioritairement lorsque le climat est humide et chaud, donc favorable à l'oidium.

Le long chemin des produits phytosanitaires jusqu'aux rayons de vente

Le groupe Stähler a pour vocation d'offrir les meilleurs produits à ses clients. Aujourd'hui pour demain, Stähler investit beaucoup de temps et d'argent dans la prospection du marché, la recherche, le développement et l'homologation de nouveaux produits. En 2010, Stähler offrira sept nouveaux produits, mettant ainsi un terme à une longue période de développement qui comporte les étapes suivantes:

- 1 Des chercheurs découvrent, quelque part dans le monde, une nouvelle molécule qui pourrait fournir la base d'un nouveau produit phytosanitaire.
- 2 Stähler a accès aux unités de recherche par le biais de son réseau mondial. De nouvelles matières actives peuvent ainsi être examinées très tôt aux conditions exigées en Suisse et en Europe.
- 3 Le propriétaire de la licence mène les études toxicologiques et biotoxicologiques nécessaires selon les normes internationales.
- 4 Les résultats de l'observation du marché et les clarifications précises d'ordre économique constituent les bases de décision sur l'achat ou l'obtention d'une licence de l'agent actif ou du produit tout formulé du fabricant d'origine.
- 5 Parallèlement à ces prises de décision, les données biologiques sont élaborées



au cours des essais en plein champ en vue de l'homologation du nouveau produit phytosanitaire.

- 6 Durant la procédure d'homologation, Stähler Suisse SA doit justifier auprès de l'Office fédéral de l'agriculture que le nouveau produit répond à toutes les exigences suisses et européennes. Parallèlement à cette procédure, Stähler définit le positionnement, le conditionnement et le prix du nouveau produit en vue de son introduction sur le marché. Par la suite, la firme procédera à l'élaboration de l'information technique sur le produit, de l'étiquette sur l'emballage et de la fiche de sécurité.
- 7 La production du produit phytosanitaire est un point crucial bien avant l'homologation et sa fabrication à grande échelle doit être analysée. L'emballage doit également être étudié et acheté.
- 8 La procédure d'autorisation permet aussi à Stähler d'informer le marché du nouveau produit phytosanitaire.



Successor T (herbicide maïs)

Les étapes du développement jusqu'aux rayons de vente

1990	Découverte de la molécule / Synthèse du produit
1998	Premiers essais en plein champ (effet et tolérance) sur le maïs, en Allemagne
2004	Dépôt de la demande d'homologation de Successor T en Allemagne; premiers essais d'efficacité et de tolérance avec Successor T en Suisse
2004 – 2007	Plus de 40 essais sur microparcelles dans toute la Suisse
Janvier 2006	Envoi de la demande d'homologation en Suisse auprès de l'OFAG
2006	Autorisation d'utilisation de Successor T en Allemagne pour la culture du maïs
28 août 2007	Autorisation en Suisse accordée par l'Office fédéral de l'agriculture. Vente sur le marché suisse à partir de la saison 2008.

info@staehler.ch
www.staehler.ch